



vous guider

Devenez Sauveteur Secouriste du Travail

■ Formation en 12 heures





Formation Sauveteur Secouriste du Travail :

Parce qu'en cas d'accident,
vous n'avez que 3 minutes
pour agir, la MSA propose
un programme de formation
vous permettant d'acquérir
les réflexes essentiels pour :

protéger

alerter

sauver des vies



Vous êtes déjà Sauveteur Secouriste du Travail. Pour devenir Moniteur certifié et former à votre tour des Secouristes, suivez les formations spécifiques développées pour vous par la MSA. Informez-vous auprès de votre MSA.



**Vous êtes conscient
des risques
d'accidents liés
à votre métier.
Dites « OUI » à la
formation Sauveteur
Secouriste du Travail**

Parce que les accidents n'arrivent pas qu'aux autres, la MSA a conçu des formations adaptées aux risques professionnels spécifiques au secteur agricole.



Ça n'arrive pas qu'aux autres !

Pour un chef d'entreprise, intégrer dans l'organisation de son travail la formation de secouriste, c'est se prémunir des conséquences d'un accident, c'est protéger ses salariés et garantir ainsi la pérennité de son entreprise.

**Une formation
très pratique
parce qu'il n'y a
que 3 minutes
pour agir !**

- Gérer la situation juste après l'accident en décelant et isolant les risques persistants éventuels
- Protéger la victime et les personnes présentes
- Evaluer les lésions de la victime,
- Organiser l'appel et l'intervention des secours
- Procéder par ordre aux gestes de secours prioritaires



Mise en situation, apprentissage individualisé, exercices pratiques, évaluation des acquis, la MSA ne laisse rien au hasard, car la vie n'a pas de prix.

**Cette formation peut être
prise en charge par votre MSA,
n'hésitez pas à la contacter.**

Devenez Sauveteur Secouriste du Travail !



**Seulement 12 heures
de formation pour
sauver des vies**

Parce que vous refusez d'être spectateur lorsque la vie d'autrui est en danger, la MSA a développé des formations spécifiques pour que chacun d'entre nous puisse intervenir en cas d'accident.

La MSA intervient pour la Santé-Sécurité au Travail des exploitants, salariés, employeurs et chefs d'entreprises agricoles.

Elle agit pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques en agriculture.

Les conseillers en prévention, les médecins et les infirmiers du travail sont là pour vous aider à trouver des solutions de prévention adaptées à votre situation.

N'hésitez pas à contacter votre MSA



L'essentiel & plus encore